

# Basse-Zorn

[www.cc-basse-zorn.fr](http://www.cc-basse-zorn.fr)

Bulletin d'information | Numéro 37 | Juin 2017



**Basse-Zorn**  
Communauté de communes

*Un espace de vie*

Retrouvez-nous sur Facebook :  
[www.facebook.com/ccbassezorn](http://www.facebook.com/ccbassezorn)







## La Maison des Services

Horaires d'ouverture  
de la Maison des Services :

Du lundi au jeudi  
de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Le vendredi  
de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Président et Vice-Présidents :  
accueil sur rendez-vous.

## SOMMAIRE

- P 2 **Edito**
- P 3 **Interview de Etienne Roeckel et Didier Roussel**
- P 4-5 **Budget**
- P 6-7 **Vie communautaire**
- P 8 **Travaux**
- P 9 **Economie**
- P 10-13 **Environnement**
- P 14-15 **Jeunesse**
- P 16 **Conseil Intercommunal des Jeunes**
- P 17 **Sécurité routière**
- P 18 **Aide à la personne**
- P 18-20 **Culture & Tourisme**

Bulletin d'information  
de la Communauté  
de communes  
de la Basse-Zorn



34, rue de la Wantzenau - 67720 HOERDT  
Tél. 03 90 64 25 50 - Fax 03 90 64 25 69  
www.cc-basse-zorn.fr  
e-mail: communaute.de.communes@cc-basse-zorn.fr

Directeur de la publication : Denis Riedinger  
Comité de rédaction : Commission Communication  
Crédits Photos : © Communauté de communes de  
la Basse-Zorn, Madeos Images, Jérôme Dorkel -  
Eurométropole de Strasbourg, Jacques Braun

Réalisation, impression : Pointillés 03 88 81 10 47  
Imprimé sur papier recyclé  
ISSN 1638-4180 - Dépôt légal : juin 2017



Après la réfection de son site internet début 2016, le lancement de sa page Facebook en juillet 2016 et de la newsletter en février 2017, le bulletin intercommunal que vous avez entre les mains vient de faire peau neuve.

Sa présentation générale a été retravaillée afin de vous apporter plus de clarté, plus d'informations, en somme plus de plaisir à le parcourir.

Cette fin de mois de juin marque la sortie d'une longue période électorale où primaires, présidentielle et législatives se sont succédées à un rythme soutenu.

Ces rendez-vous citoyens qui nous donnent à chaque fois l'opportunité d'exercer le droit fondamental d'exprimer notre opinion et notre conception de la vie démocratique, ont été fort animés et sujets à de nombreux rebondissements.

En l'occurrence, le paysage politique traditionnel a été entièrement bouleversé. Les français ont exprimé un besoin urgent de renouveler en profondeur les courants de représentation démocratique connus jusque-là pour sortir de l'ornière économique et sociale dans laquelle ils sentaient notre pays enlisé.

Sur le plan national, l'avenir sera désormais à la reconstruction.

Sur le plan local, aux côtés de nos 7 communes, nous poursuivrons nos efforts pour aménager notre cadre de vie et pour apporter des services à toute la population.

### **Aménager notre cadre de vie pour le protéger.**

Dans ce bulletin, la parole est donnée à Etienne Roeckel, Vice-président chargé des travaux et à Didier Roussel, chef du service technique de notre Communauté de communes. Ceux-ci présentent la compétence « GEMAPI » que notre établissement public a pris par anticipation. Le Conseil a en effet décidé de se doter de moyens importants pour préserver la population et les biens des risques d'inondation et de coulées de boues tout en maintenant en bon état écologique nos cours d'eau.

Dans le même esprit, pour garantir à la population l'accès à un bien précieux qu'est l'eau potable, j'ai signé en avril dernier, une convention de partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg pour interconnecter nos réseaux d'eau respectifs et de ce fait, sécuriser notre approvisionnement en eau potable en cas de besoin.

### **Apporter des services à la population.**

Notre territoire voit croître d'année en année sa population séniors. Un service d'accompagnement des séniors et de leurs familles a été créé en début d'année pour faciliter leur quotidien tant pour les démarches administratives que celles de la vie courante. Je vous invite à découvrir les services proposés et les personnes à contacter par le biais de la plaquette d'information jointe à ce bulletin.

Ce document est accompagné d'un dépliant qui dresse un recensement des artisans et des producteurs locaux qui produisent ou transforment le fruit de leur travail sur notre territoire. Dans le cadre de la démarche du développement durable, la Communauté de communes cherche à développer les circuits courts. Ce fut d'ailleurs la thématique de la 3<sup>ème</sup> édition de la manifestation « La Basse-Zorn à l'An Vert » qui s'est déroulée le 21 mai dernier et qui, une fois de plus a rencontré un franc succès. Ne manquez pas de consulter les photos en pages 10 et 11 qui illustrent les moments forts de la journée.

Enfin, avec les belles journées que nous vivons en ce moment, je vous invite à arpenter notre territoire en empruntant nos cinq circuits pédestres et cyclables.

En famille ou entre amis, laissez-vous surprendre par la richesse de notre patrimoine culturel, architectural et naturel !

**Je vous souhaite une agréable lecture  
et un très bel été !**

Denis Riedinger.



**Etienne Roeckel,**  
Vice-Président en charge des travaux

**Didier Roussel,**  
Responsable du service Technique



### **En quoi consiste la compétence GEMAPI que la Communauté de communes a prise le 1<sup>er</sup> janvier ?**

L'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues relevaient jusque-là de différents niveaux de collectivité. Les régions, les départements, les communes, les syndicats de rivière et les intercommunalités pouvaient s'en saisir. Tel ne sera plus le cas bientôt. La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) de janvier 2014 attribue à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, une compétence unique et obligatoire dans ce domaine aux établissements publics comme le nôtre.

Cette compétence s'intitule « GEMAPI » pour Gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.

Elle a pour objectif de concilier des enjeux qui par nature peuvent paraître contradictoires. D'une part des enjeux écologiques du bon état des milieux et de la préservation de la biodiversité et d'autre part, des enjeux de protection des personnes et des biens face aux risques d'inondation.

Par ailleurs, la Communauté de communes s'est saisie de la compétence « maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols ».

Cette dernière ainsi que la compétence GEMAPI prise de manière anticipée un an avant l'obligation qui nous est faite, permet à notre structure de lancer des études et de réaliser sans attendre des travaux d'entretien et de restauration de cours d'eau ou d'équipements tels que les digues ou les bassins de rétention. En effet, les inondations que nous connaissons par la Zorn qui traverse notre territoire et les coulées d'eaux boueuses que subissent certaines de nos communes membres à chaque épisode orageux, nous obligent à nous engager dans cette démarche en tant qu'élus responsables.

### **Et concrètement quelles sont les actions qui vont s'inscrire dans ce programme ?**

Un programme d'actions a été instauré pour les 5 années à venir.

Il se traduira d'une part, par des opérations courantes d'entretien, de gestion et de prévention et, d'autre part, par des études et des opérations d'investissement.

- Pour les opérations courantes, il s'agit, dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques d'assurer un entretien régulier du lit de

la Zorn, des ouvrages sur le cours d'eau, de ses berges et des zones humides, fossés compris. Dans le cadre de la lutte contre le ruissellement et l'érosion, d'assurer notamment la surveillance technique par la télé-alerte, l'assistance sur le terrain en cas de crise, de la gestion cartographique et le suivi des éventuels travaux. A cela s'ajoute la gestion administrative et financière usuelle.

- Pour les opérations d'investissement, le programme quinquennal 2017 - 2021 est conséquent. Les investissements porteront sur des études et bien entendu sur des aménagements écologiques ou des travaux qui seront réalisés sur les différents ouvrages tels que digues ou équipements de rétention.

A ce titre, 2017 verra la pose de repères de crues sur la Zorn, la mise en place d'un réseau de mesures automatisé du niveau d'eau, l'aménagement écologique du Ried de Hoerd. Des travaux seront également effectués sur la passe à poisson du moulin de Weyersheim, pour la sécurisation de l'ouvrage de prise d'eau du canal de dérivation de la Zorn et sur les ouvrages de rétention de Geudertheim.

### **Sur quel outil allez-vous vous appuyer pour mettre en œuvre ce programme ?**

La Communauté de communes travaille depuis de nombreuses années avec le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA) sur ce qui est appelé « le petit cycle de l'eau ». En effet, le SDEA assure, pour le compte de notre établissement la fourniture en eau et le traitement des eaux usées de nos habitants. Celui-ci a tout naturellement voulu poursuivre son accompagnement des collectivités en se saisissant du « Grand cycle de l'eau » illustré notamment par la GEMAPI, le ruissellement et l'érosion, en cherchant à acquérir progressivement des compétences relatives à ce domaine.

C'est donc fort d'une première et longue expérience partenariale avec le SDEA et mû par la volonté de confier à un même partenaire la gestion de l'intégralité des cycles de l'eau, que la Communauté de communes a fait appel au SDEA pour la mise en œuvre et le suivi de cette compétence.

Le syndicat dispose en effet de spécialistes et d'une échelle d'intervention large, qui facilitera la coordination intramuros mais également avec les autres territoires des bassins versants de la Zorn et de la Moder, en amont et en aval.

Il a les compétences techniques et l'organisation qui lui permettent à la fois d'assurer des réponses opérationnelles et professionnelles de proximité et une vision politique et environnementale d'ensemble. Enfin, il est doté des structures administratives et juridiques qui permettront de sécuriser notre intervention dans ce domaine.

### **Comment sera financée cette nouvelle compétence ?**

Pour financer cette compétence, la loi donne le choix entre l'instauration d'une taxe ou l'utilisation du budget général de la Communauté de communes.

Sur le principe, il est retenu que le financement sera assuré par le budget général par imputation des coûts d'entretien sur le budget courant et par un recours à l'emprunt sur les investissements.

Il faut garder à l'esprit qu'il s'agit d'investissements essentiels pour assurer la sécurité des biens et des personnes, à l'échelle de nos sept communes, mais aussi sur le bassin notamment aval de la Zorn. Les investissements que nous réalisons aujourd'hui sont nécessaires pour assurer notre sécurité et celle de nos enfants à l'avenir.



## Le compte administratif 2016

		Fonctionnement	Investissement
<b>Principal</b>	Dépenses	3 162 445,20 €	2 707 663,42 €
	Recettes	4 534 626,43 €	2 862 552,02 €
	Résultat	1 372 181,23 €	154 888,60 €
<b>Eau</b>	Dépenses	2 988 805,59 €	364 818,25 €
	Recettes	3 437 791,98 €	1 123 567,39 €
	Résultat	448 986,39 €	758 749,14 €
<b>Assainissement</b>	Dépenses	1 481 490,10 €	1 664 085,86 €
	Recettes	2 801 361,28 €	2 875 238,08 €
	Résultat	1 319 871,18 €	1 211 152,22 €
<b>Ordures ménagères</b>	Dépenses	1 277 604,82 €	182 851,24 €
	Recettes	1 823 274,03 €	1 202 508,76 €
	Résultat	545 669,21 €	1 019 657,52 €



## Le budget primitif 2017

Le Budget Primitif 2017 a été voté lors de la séance du Conseil Communautaire du 20 mars 2017, le débat d'orientation budgétaire ayant eu lieu le 20 février 2017.

Ce budget s'élève à **23,07 millions d'euros** :

- ▶ **12,61 millions d'euros** en section de fonctionnement pour les dépenses courantes nécessaires au fonctionnement de toutes les compétences exercées ;
- ▶ **10,45 millions d'euros** en section d'investissement pour les dépenses liées à des projets d'aménagement, de construction, d'acquisition d'engins ou de gros matériels, etc.

	Fonctionnement	Investissement
<b>Principal</b>	4 467 959,99 €	3 853 491,26 €
	<b>soit : 8 321 451,25 €</b>	
<b>Assainissement</b>	2 877 404,18 €	3 926 351,14 €
	<b>soit : 6 803 755,32 €</b>	
<b>Eau</b>	3 515 772,39 €	1 411 374,14 €
	<b>soit : 4 927 146,53 €</b>	
<b>Ordures ménagères</b>	1 751 922,21 €	1 262 947,45 €
	<b>soit : 3 014 869,66 €</b>	
<b>TOTAL</b>	12 613 058,77 €	10 454 163,99 €
	<b>soit : 23 067 222,76 €</b>	

## Tarifs des ordures ménagères pour les particuliers 2017

Particuliers	Tarif de base	Forfait 17 levées + 36 entrées déchèteries	Total part fixe	Levée supplémentaire (par bac)
½ ménage 120L	54,60 €	39,78 €	94,38 €	2,34 €
Ménage 120L	113,08 €	39,78 €	152,86 €	2,34 €
Ménage 240L	113,08 €	78,20 €	191,28 €	4,60 €

**Baisse de 5% pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive !**

**A savoir :** Certains particuliers peuvent bénéficier gratuitement de 17 levées supplémentaires sur le bac en place pour raison de santé. Cette disposition s'applique pour l'année civile, après fourniture d'un justificatif médical.



# Répartition pour 100 € de dépenses



**Environnement**  
**54,44 €**

- ▶ **Ordures ménagères :**
  - collecte, recyclage, incinération des déchets, ordures ménagères, déchèteries
  - compostage individuel
- ▶ **DDmarche**
- ▶ **Eau**
- ▶ **Assainissement** (dont la nouvelle station d'épuration unique)
- ▶ **GEMAPI**
- ▶ **Valorisation des vergers et atelier de jus de pommes**



**Économie**  
**18,53 €**

- ▶ **Réalisation et aménagement des zones d'activités**
- ▶ **Animation économique** (journées d'information pour les entreprises, etc.)



**Famille**  
**0,28 €**

- ▶ **Petite enfance**
- ▶ **Jeunesse**
- ▶ **Maison de retraite "La Solidarité"**
- ▶ **Prévention routière**



**Administration générale**  
**19,28 €**

- ▶ **Entretien Maison des services, fournitures, rémunération du personnel, etc.**



**Aménagement urbain**  
**7,13 €**

- ▶ **Voirie**
- ▶ **Aménagement des gares**
- ▶ **Pistes cyclables**
- ▶ **Poteaux incendie**



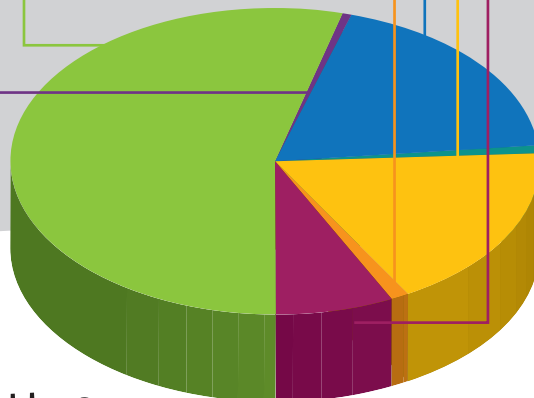
**Culture et tourisme**  
**0,22 €**

- ▶ **Circuits découvertes**
- ▶ **Actions OLCA**



**Communication**  
**0,12 €**

- ▶ **Bulletins, site internet**
- ▶ **Divers**



# Répartition pour 100 € de recettes

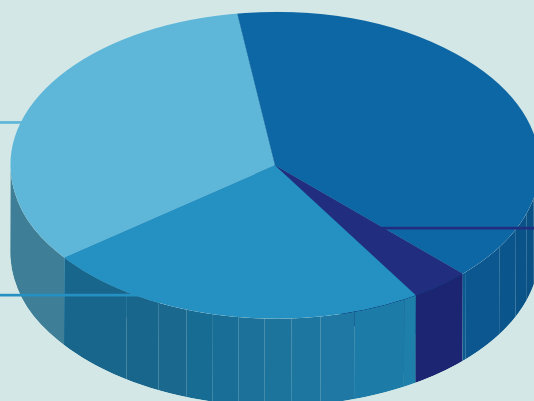
Recettes fiscales et redevances  
**33,19 %**

Dotations – subventions et ventes de terrains  
**23,52 %**

Réserves et autofinancement  
**39,76 %**

Autres  
**3,53 %**

Emprunts  
**0 %**



## Tarifs eau et assainissement 2017

Service	Tarif (€ HT le m³)
Eau	0,85 € HT le m³
Assainissement	2,10 € HT le m³

L'abonnement eau est de 18,29 € par an.

## La fiscalité en 2017

	Part Communautaire
Taxe d'habitation	6,85 %
Taxe sur le foncier bâti	3,01 %
Taxe sur le foncier non bâti	14,91 %
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	6,45 %





**12/12**  
**2016**

## ► Adoption du programme de sécurisation de la ressource en eau potable du territoire de la Communauté de communes de la Basse-Zorn

Afin de sécuriser son approvisionnement en eau potable et améliorer la desserte de la zone industrielle de Hoerdtt, la Communauté de communes a souhaité établir une interconnexion avec une collectivité limitrophe.

L'Eurométropole de Strasbourg souhaitant quant à elle alimenter en eau la future zone d'activités de la raffinerie de Reichstett, celle-ci va étendre son réseau d'eau potable.

Les deux collectivités se sont ainsi rapprochées pour réaliser ces objectifs dans un seul et même projet : réaliser les travaux d'extension d'une conduite d'eau potable dimensionnée de telle sorte à pouvoir également secourir l'approvisionnement du parc d'activités du Ried dans un premier temps.

Ce projet est réalisé en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.



La convention de partenariat pour l'interconnexion des réseaux d'eau potable entre l'Eurométropole de Strasbourg et la Communauté de communes de la Basse-Zorn a été signée le mardi 25 avril 2017.

**16/01**  
**2017**

## ► Election d'un Vice-Président

Dans la perspective du non-cumul des mandats de parlementaire et d'une fonction exécutive, Monsieur Claude Kern, Sénateur-Maire de Gries, qui a longtemps œuvré pour le bien de notre Communauté de communes, nous l'en remercions vivement, s'est retiré de la 7<sup>ème</sup> vice-présidence de la Communauté de communes de la Basse-Zorn.

Elu au Conseil Communautaire depuis 22 ans dont 13 en tant que Président, il conserve cependant sa fonction de Conseiller communautaire.

Monsieur Jacques Eckert, Conseiller communautaire et Adjoint au Maire de Gries, a été élu lors du Conseil Communautaire du 16 janvier pour succéder à Monsieur Claude Kern en qualité de 7<sup>ème</sup> Vice-Président.







Retrouvez toutes les délibérations  
sur notre site Internet :  
[www.cc-basse-zorn.fr/deliberations](http://www.cc-basse-zorn.fr/deliberations)

20/02

2017

► **Désignation  
d'un représentant à l'ADEUS  
et d'un représentant à l'ADEAN**

**Réprésentant à l'ADEUS :**

**Monsieur Denis Riedinger**  
*Président de la Communauté de communes  
et Maire de Hœrdt*

**Qu'est-ce que l'ADEUS ?**

L'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS) est un observatoire des territoires qui a pour objet d'harmoniser les politiques urbaines et de mettre en cohérence les projets de ses membres. Elle a vocation à intervenir plus particulièrement dans les domaines de l'urbanisme, de la planification, de l'habitat et du logement, du développement économique et social, du génie urbain et des transports, des paysages et de l'environnement, des loisirs, du tourisme, de la formation, culture et communication et de la coopération transfrontalière. (Source : ADEUS)



**Réprésentant à l'ADEAN :**

**Monsieur Jacques Eckert**  
*Vice-Président et Adjoint au Maire de Gries*

**Qu'est-ce que l'ADEAN ?**

Chargée d'assurer la conception et la mise en œuvre de projets de développement à l'échelle de l'Alsace du Nord, l'Association pour le Développement Alsace du Nord puise ses ressources dans ses capacités d'animation et de coordination. La structure remplit aujourd'hui 2 missions essentielles : l'impulsion et le portage de projets de développement ainsi que l'animation du territoire et la coordination des acteurs. (Source : ADEAN)



24/04

2017

► **Désignation de délégués au  
comité syndical du SCOTAN**

Dans la perspective de l'adhésion de la Communauté de communes de la Basse-Zorn au SCOT de l'Alsace du Nord prévue le 1<sup>er</sup> juillet 2017, le Conseil Communautaire a désigné 6 délégués titulaires qui siègeront au sein du Comité syndical du SCOTAN.

- Pierre Gross** (*Vice-Président et Maire de Geudertheim*)
- Claude Kern** (*Conseiller communautaire et Sénateur-Maire de Gries*)
- Marc Moser** (*Vice-Président et Maire de Kurtzenhouse*)
- Denis Riedinger** (*Président de la Communauté de communes et Maire de Hœrdt*)
- Etienne Roeckel** (*Vice-Président et Maire de Weyersheim*)
- Jean-Marc Suss** (*Conseiller communautaire et conseiller municipal de Weitbruch*)

► **Désignation de délégués au SDEA  
grand cycle de l'eau**

Suite à l'adhésion de la Communauté de communes au SDEA et au transfert complet de sa compétence « Grand Cycle de l'Eau », le Conseil Communautaire a désigné ses représentants siégeant au niveau local, territorial et global du SDEA.

- Christian Gangloff** (*Conseiller communautaire et adjoint au Maire de Bietlenheim*)
- Pierre Gross** (*Vice-Président et Maire de Geudertheim*)
- Fernand Helmer** (*Vice-Président et Maire de Weitbruch*)
- Jean-Jacques Kleinmann** (*Conseiller municipal délégué de Weyersheim*)
- Jacques Klumb** (*Conseiller communautaire et conseiller municipal de Hœrdt*)
- Marc Moser** (*Vice-Président et Maire de Kurtzenhouse*)
- Jacky Noletta** (*Adjoint au Maire de Gries*)
- Denis Riedinger** (*Président de la Communauté de communes et Maire de Hœrdt*)
- Etienne Roeckel** (*Vice-Président et Maire de Weyersheim*)

**Qu'est-ce que le SDEA ?**

Le Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle a pour vocation d'assurer un service public performant de l'Eau. Il intervient pour garantir, 24H/24H, un haut niveau de service dans les domaines de la production, traitement, distribution d'eau potable et de la collecte, transport, traitement des eaux usées et pluviales. Le SDEA est au service de 850 000 habitants sur 529 communes parmi 3 départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. (Source : SDEA)



**Qu'est-ce qu'un SCOT ?**

Le Schéma de Cohérence Territoriale définit les grandes lignes et objectifs de la politique d'un territoire au niveau du logement, des transports, du développement économique et de la consommation foncière.



Vous n'avez pas le temps de suivre les actualités de la Communauté de communes sur son site Internet mais souhaitez tout de même en être informé ? Inscrivez-vous à la newsletter mensuelle !  
Rendez-vous sur la page d'accueil [www.cc-basse-zorn.fr](http://www.cc-basse-zorn.fr) en bas de page, entrez votre adresse e-mail et cliquez sur envoyer !





travaux

# En cours, terminés et à venir...

## Travaux terminés

### ► Hœrdt, Geudertheim

Pose de la signalétique du Strassburgerweg



## Travaux en cours

### ► Déchèteries de Geudertheim et de Gries

Mise en conformité électrique et sanitaire

### ► Weyersheim, Travaux d'assainissement

(depuis le 18 avril)



## Travaux à venir

### ► MZA de Geudertheim

Voirie définitive de la 1<sup>ère</sup> phase

### ► Lotissement Les Vergers à Weyersheim

Travaux de viabilisation

### ► Kurtzenhouse

Travaux d'assainissement (à partir 19 juin)

### ► Travaux d'eau potable à la station de pompage de Bietlenheim (et rue de Hoerd)

### ► Travaux à la Maison de retraite "La Solidarité"

► Travaux de voirie, rue de la Tour à Hœrdt, rue des Marais et rue Principale (en partie) à Kurtzenhouse, rue Strieth à Weitbruch



hippodrome

## Beau début de saison à l'Hippodrome de Hoerd-Strasbourg

Un public nombreux s'est déplacé sur l'Hippodrome de Hoerd-Strasbourg en ce début de saison, grâce au beau temps, ainsi qu'aux animations mises en place par la Société des Courses de Strasbourg. Il y a eu surtout deux temps forts :

**Le 12 mars** a eu lieu l'inauguration du nouveau salon des propriétaires couplé à une opération du Département pro-



*De nombreuses personnalités étaient présentes à l'inauguration : Anne Sander, députée européenne, Claude Storni, député de la circonscription, Christiane Wolfhugel, conseillère départementale, Jean-Baptiste Andréani, administrateur de France Galop, Pierre Préaud, secrétaire général de la FNCH et Denis Riedinger, Maire de Hoerd et Président de la Communauté de communes de la Basse-Zorn.*

priétaire de France Galop qui a invité les propriétaires actifs de l'Est de la France à venir découvrir le nouveau salon autour d'un verre de l'amitié.

L'inauguration, quant à elle, a été présidée par M. Edouard de Rothschild, Président de France Galop.

Le Président Lucien Matzinger a retracé les différents investissements qui ont eu lieu ces derniers temps sur l'Hippodrome de Hoerd-Strasbourg et a alerté sur les difficultés actuelles de la filière hippique. Les différents hommes et femmes politiques ont félicité la Société des Courses pour cette dernière réalisation et ont rassuré l'auditoire quant à leur soutien. Le Président Edouard de Rothschild a fait passer un message d'optimisme.

**Le 23 avril** a eu lieu la fête de l'Hippodrome. La journée a été une vraie réussite avec de nombreuses animations dont la distribution de 600 bons de jeux de 5€ (580 ont été joués) et la présence appréciée de l'animateur vedette Pierre-Joseph Goetz.

Il faut également noter la réussite des chevaux qui s'exercent sur le centre d'entraînement de l'Hippodrome avec notamment la victoire de Kami Kaze à Auteuil le 21 mai. Ce dernier est monté tous les jours sur les pistes de l'Hippodrome par Guy-Claude Rudolf, domicilié rue des écuries.





## Recruteurs, demandeurs d'emploi... un espace à votre écoute

**Recruteurs et demandeurs d'emploi, un Espace Emploi est à votre disposition dans les locaux de la Communauté de communes.**

**Il vous permet, en tant que recruteur de diffuser vos offres localement et en tant que personne en recherche d'emploi d'en trouver proche de chez vous.**

**N'hésitez pas pour se faire à contacter le 03.90.64.25.58**

## Entreprises nouvellement implantées

### Geudertheim – Village

- ▶ **ADEX FOOD SASU**, 1 rue Ste Maison, Commerce de gros de produits alimentaires, boissons, textiles

### Geudertheim – Zone d'activités

- ▶ **AGILE BUSINESS SAS**, 8 rue de l'Artisanat, Agence de marketing

### Gries – Village

- ▶ **COIFFURE MORGANE SARL**, 82 rue de Bischwiller
- ▶ **KIEFFER AEROGOMMAGE SAS**, 14 rue Principale, Traitement de surface par aérogommage

### Hœrdt – Village

- ▶ **CAFE CREME SARL**, 64 rue de la République, Petite restauration, café, location de meublé de tourisme et achat-revente de tous objets
- ▶ **L.A. DIFFUSION SAS**, 46 rue de l'Hippodrome, Agent commercial
- ▶ **EURO PLACARDS AGENCEMENT SARL**, 4 rue des Genêts, Placards, dressing

### Hœrdt – Parc d'activités du Ried

- ▶ **AOA GROUPE SAS**, 6 A rue de l'Industrie, Achat et vente de panneaux photovoltaïques
- ▶ **SL MANUTENTION SASU**, 6 A rue de l'Industrie, Sous-traitance d'heures de manutention, location de nacelles et de tous autres matériels
- ▶ **DELTA FLEX SARL**, 15 rue de l'Industrie, Négocier de composants hydrauliques

### Hœrdt – Zone d'activités du Birken

- ▶ **CAPINFO SARL**, 13 rue Marguerite Perey
- ▶ **TUPPERWARE / CHERILE SARL**, 11 rue Marguerite Perey

### Kurtzenhouse

- ▶ **MICRO-CRECHE LES P'TITS TEO SARL**, 15b rue de Weyersheim

### Weitbruch

- ▶ **ALSACE BUSINESS CAR SARLU**, 98 rue Principale, Exploitation de voiture de transport avec chauffeur (VTC)
- ▶ **S.T. RENOVATION SARL**, 2 A rue de la Garance, Couverture-zinguerie, bardage, étanchéité, sanitaire

### Weyersheim – Village

- ▶ **A.B.M.O.S SAS**, 10 rue des Jardins, Négoce de machines-outils, d'accessoires et d'équipements neufs et d'occasions



**Vous représentez une entreprise et vous venez de vous installer sur notre territoire ?**

N'hésitez pas à prendre contact avec nous si vous souhaitez être référencé dans notre prochain bulletin intercommunal !

**Contact : [communaute.de.communes@cc-basse-zorn.fr](mailto:communaute.de.communes@cc-basse-zorn.fr)**

## Rencontre des dirigeants des entreprises des zones d'activités

Le 6 avril dernier, les entreprises des zones d'activités de Gries, Geudertheim, Hœrdt et Weyersheim se sont retrouvées dans la zone industrielle de Hœrdt pour un nouveau moment d'échange et d'information.

En présence de Pierre Gross et de Jacques Eckert, Vice-Présidents de la Communauté de communes et de Roger Menaitreau, Président du Groupement d'Intérêt Economique du Parc d'Activités du Ried (GIE), les dirigeants d'entreprises, accueillis par la société Cafés Henri, ont pu échanger autour de deux thématiques :

- ▶ **les contrats d'alternance** (apprentissage et professionnalisation) et l'offre de formation de l'Université de Strasbourg (diplômes du bac +2 au bac +5, dans de nombreux domaines) et leurs avantages : recrutement de nouveaux talents et développement des compétences clés pour l'avenir de l'entreprise.

- ▶ **les différents domaines d'intervention des entreprises solidaires d'Alsace du Nord au service des entreprises** (nettoyage de locaux, entretien d'espaces verts, sous-traitance industrielle, etc.).

La rencontre s'est terminée par la visite de la Station d'Épuration de Weyersheim.

Une journée riche en échanges, en convivialité ! Bon nombre d'entreprises se sont, d'ores et déjà, données rendez-vous à la prochaine rencontre qui devrait avoir lieu fin septembre.

Ces rencontres sont co-organisées par la Communauté de Communes et le GIE.







# Basse-Zorn à l'An Vert

**Le 21 mai dernier, la troisième édition de la Basse-Zorn à l'An Vert était organisée à l'Espace W de Weyersheim. Cette manifestation annuelle éco-citoyenne permet d'informer et sensibiliser les habitants sur des actions liées au développement durable menées par la collectivité sur notre territoire.**



Inauguration par Monsieur le Président et concert de la chorale des enfants de Weyersheim



Plantation d'aromatiques avec « Mon Jardin Nature »

De nombreuses animations ont séduit les petits et grands.



Conte culinaire « Les mains à la pâte » de Lénaïc Eberlin



La mini-ferme



CHŌME  
BASSE-ZORN  
à l'AN VERT  
du 21 au 27 mai

LA BASSE-ZORN à l'AN VERT  
Dimanche 21 mai 2017



Innocent Yapi qui conte « Les causeries de l'homme bio »

L'espace détente

Une photo du stand « photomaton »





# Thématique 2017 : « Les circuits courts »

**Mais aussi...** une fresque participative avec l'Atelier Artistique Ambulant, des grands jeux en bois, des baptêmes en poney... ou encore des conférences sur les herbes, le jardinage, la consommation responsable par le biais des circuits courts, la biodiversité, etc.

Deux balades nature ont également été proposées : une balade à pieds sur la thématique des plantes des bords des chemins et une balade à vélo à la découverte des paysages de la Basse-Zorn.

Les dessins du concours organisé auprès des enfants du territoire sur la thématique « Les graines » ont tous été exposés et chaque participant s'est vu remettre un petit lot : des graines de plantes aromatiques. Le Conseil Intercommunal des Jeunes, jury d'un jour, a récompensé les dessins les plus artistiques par de nombreux lots de jardinage.



Vue d'ensemble à l'heure du déjeuner

© Madeos images - www.madeos-images.com



Les dessins du concours « Les graines »



Remise d'un lot par Florence Noblet, conseillère communautaire



Les petits sachets de graines de persil et de basilic

De nombreux producteurs locaux, partenaires institutionnels et associatifs se sont mobilisés pour sensibiliser les visiteurs aux circuits courts, qu'il s'agisse de produits alimentaires ou non !



L'association S'klenderfeld qui fait découvrir des recettes alsaciennes



La section photo de Hærdt a proposé une exposition photographique mettant en avant le savoir-faire de nos producteurs locaux (ici avec les Macarons de Caroline)



Le Conseil Intercommunal des Jeunes qui présentait un reportage photo sur l'expérience de compostage collectif à l'école de Kurtzenhouse

Les papilles (et les pupilles) se sont aussi régalingées avec les produits de nos artisans, le vélo mixeur et les food truck.



Le « vélo mixeur » qui permet de préparer un smoothie à la force des jambes, à partir de fruits et légumes « moches »



Le système de sonorisation mobile et autonome énergétiquement créé par ADN Sound

La journée s'est terminée par un concert du groupe Shifen qui nous a fait voyager sur des notes d'afro pop jazz.



Le chanteur et guitariste du groupe Shifen





# Animations thermographiques

**En février dernier, une quarantaine d'habitants de Bietlenheim et Weitbruch ont participé à deux sorties thermographiques nocturnes dans leur commune respective.**



**A**ccompagnés d'un conseiller info-énergie muni de sa caméra thermique, ils ont d'abord fait la chasse aux déperditions de chaleur et autres défauts d'isolation dans les rues du village. S'en est suivie une réunion en salle pour analyser les images de thermographie puis aborder les points clés d'une rénovation énergétique réussie.

**Des questions sur la consommation énergétique de votre logement ?  
Un financement éventuel pour l'isolation de votre maison ?**

**N'oubliez pas de prendre rendez-vous auprès d'Aurélien DUPRAT, Conseiller Info Energie Nord-Alsace qui pourra vous recevoir à la Maison des services de la Basse-Zorn. Tous les conseils sont neutres et gratuits.**



**Contact :**

Tél. fixe : 03.88.80.54.35

Tél. mobile : 06.13.26.94.50

[aurelien.duprat@sauer-pechelbronn.fr](mailto:aurelien.duprat@sauer-pechelbronn.fr)

Les permanences se feront les 3<sup>èmes</sup> mercredis de chaque mois entre 9 h et 12 h sur rendez-vous.

Vous pouvez aussi contacter l'EIE par téléphone au numéro vert :

**0 800 60 60 44**

Service & appel gratuits

# Couvercles des bacs bleus

**C**onformément au règlement de collecte de la Communauté de communes de la Basse-Zorn, nous vous rappelons que votre bac bleu doit être présenté avec un couvercle correctement fermé.

Grâce à votre collaboration, vous contribuez au bon fonctionnement de la collecte des ordures ménagères.





# Expérience compostage réussie à l'école de Kurtzenhouse !



C'est avec fierté que les enfants de l'école de Kurtzenhouse ont semé, le 28 avril dernier, différentes graines dans leur jardin collectif. Le premier terreau de leur compost a été utilisé selon les conseils avisés des animateurs de la Maison du compost.

Afin de pousser l'expérimentation jusqu'au bout, ils ont fait des plantations avec et sans le fruit de leur compost. Ils ont hâte d'en constater les effets !

Chaque jour, depuis octobre dernier, les enfants apportent leurs bio-seaux (financés par la Communauté de communes et le SMITOM) remplis d'épluchures de légumes, de coquilles

d'œufs... pour les verser dans le compost collectif de l'école. L'employé municipal de Kurtzenhouse se charge, quant à lui, de l'alimenter en matière sèche nécessaire au bon équilibre du compost (feuilles mortes, copeaux de bois hors résineux,...), de l'aérer et de le retourner une fois tous les deux mois.

Parents et enfants jouant le jeu, l'expérience est un vrai succès, à tel point que l'école a demandé à la Communauté de communes de lui fournir un deuxième composteur.

La matière n'est donc plus un déchet que l'on jette dans la poubelle et qui coûte de l'argent (à collecter, à incinérer), mais une ressource pour le jardin !

## Bio-seaux

Afin de poursuivre sa volonté de réduction des déchets par le compostage individuel des déchets de cuisine et de jardin, la Communauté de communes, en partenariat avec le SMITOM, a décidé d'offrir aux habitants qui compostent un nouveau bio-seau fourni avec ses sachets compostables. Ce récipient qui permet de collecter les déchets organiques comme les épluchures, les légumes et fruits abîmés ou encore le marc de café avec filtre, permet de se prémunir contre les odeurs, l'humidité et les moisissures.

**Pour en savoir plus et retirer votre bio-seau, rendez-vous dans votre mairie.**



## Broyage

Après le succès de l'opération menée à l'automne 2016, l'opération de broyage de déchets verts a été reconduite dans les déchèteries de Geudertheim et de Gries durant les mois de février et mars. Les habitants ont ainsi pu déposer leurs branchages (d'un diamètre maximum de 10 cm) et/ou récupérer gratuitement 90 m<sup>3</sup> de broyat pour pailler leur jardin afin de conserver l'humidité du sol, limiter la croissance des mauvaises herbes et favoriser l'activité biologique du sol.







jeunesse

# Bouge ton été avec l'Animation Jeunesse !

**Comme chaque été, l'Animation Jeunesse FDMJC de la Basse-Zorn proposera un programme d'activités à la carte sur 6 semaines du 10 juillet au 18 août 2017.**

**A**u programme, des animations sportives, des jeux, des sorties diverses et variées afin que chacun puissent y trouver son bonheur. Les inscriptions se feront à la journée et les tarifs seront toujours fonction de la prestation proposée. Vous retrouverez les activités les plus prisées (sorties piscines, cinéma, sports et jeux vidéo...), mais aussi quelques nouveautés (Total Jump, Canoë, Atelier cuisine, balade à cheval) ou encore des incontournables comme la sortie Karting Outdoor à Meisenthal, la sortie à Europapark à Rust (Allemagne) et bien entendu la soirée NO LIFE à Weitbruch !

Par ailleurs, deux semaines d'Estivales seront reconduites, du 17 au 21 juillet à Weyersheim et du 14 au 18 août à Geuderthaim. Le principe est simple, un local jeune est ouvert et chaque jour, les jeunes présents pourront participer aux activités proposées au jour le jour ou encore être force de proposition pour une nouvelle sortie ou animation le lendemain. Si des coûts et/ou un déplacement en véhicules sont



à prévoir, une fiche d'inscription spécifique sera transmise le jour même pour le lendemain.

En fin d'été, nous renouvelerons également le traditionnel barbecue avant que chacun retourne préparer sa nouvelle rentrée scolaire.

## Japan Expo - juillet 2017

**D**u 6 au 8 juillet 2017 les jeunes de 12 à 18 ans prendront la route pour participer au plus grand salon européen dédié à la culture japonaise.

Art pictural, calligraphie, danse, pop-culture, mangas, jeux vidéo, art martial, concerts, conférences seront au rendez-vous de cet événement placé sous le signe des 100 ans de l'animé japonais.

Trois jours complets ne seront pas de trop pour arpenter les plus de 65 000 m<sup>2</sup> du site d'exposition où se croiseront otaku, japonais en costume traditionnel et fans de technologie.

Bien entendu, pour reposer ses petons et faire le plein d'énergie, les chambres d'hôtel et les repas sont compris dans le forfait de 230€ pour les trois jours de salon.



**Les places sont limitées !  
Si vous êtes intéressés,  
vous pouvez prendre contact  
avec Nicolas ROECKLIN  
au 03.90.64.25.66.**



**Retrouvez toutes les actualités sur les activités de l'Animation Jeunesse sur le site internet de la Communauté de communes [www.cc-basse-zorn.fr](http://www.cc-basse-zorn.fr) en page d'accueil ou auprès des animateurs au 03 90 64 25 65.**

**Attention, inscrivez-vous rapidement aux animations pour être sûrs d'avoir une place !**



**Suivez toutes les mises à jour de l'animation jeunesse sur la page Facebook « Ajbz » !**



# Camp à Mittersheim - juillet 2017



Pour faire suite à la demande exprimée de jeunes, l'Animation Jeunesse FDMJC Alsace de la Basse-Zorn reconduit cette année **du 15 au 22 Juillet 2017**, un séjour traditionnel au sein d'une base de loisirs et de tourisme en Moselle.

L'hébergement sur place se fera dans des chalets du camping municipal « le lac vert » de Mittersheim qui peuvent accueillir jusqu'à 6 personnes.

L'objectif est de proposer aux jeunes une semaine de vacances festives en gestion autonome dans leurs chalets respectifs, mais aussi que les inscrits soient impliqués dans le

choix et la préparation des repas. Ainsi, des rencontres avec le groupe des jeunes en amont du séjour seront provoquées pour préparer au mieux cette semaine avec le planning hebdomadaire des activités (soirées, grands jeux, sport, journée nature, découverte, baignade, farniente...), sans oublier, les menus à concevoir avec les listes des courses.

Un premier temps de préparation et d'information a eu lieu le samedi 20 Mai 2017 au centre culturel de Hoerdtd (de 14h à 16h), pour les jeunes qui souhaitent s'impliquer dans la mise en œuvre du séjour.

Le quotient familial sera appliqué pour le tarif et les titres de paiements ANCV et CAF seront acceptés. Par ailleurs, si plusieurs membres de la même famille souhaitent s'inscrire, le tarif sera dégressif.

**Attention, le nombre de places pour ce camp est limité à 20 adolescents à partir de 12 ans.**



**Pour plus d'informations concernant le séjour à Mittersheim, contactez Cyril ROSSDEUTSCH (directeur du séjour), au 03.90.64.25.66.**

## Retour sur la semaine « Non à la haine »

L'AJBZ a proposé l'outil d'animation « Savoir, Comprendre, Agir pour dire NON à la Haine » sur la Basse-Zorn, **du 13 au 24 mars au Centre Culturel de Hoerdtd**. Il s'agit d'une exposition qui a été créée par la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace. Elle a pour but de décrypter les discours de haine, notamment sur les réseaux sociaux, grâce à une série de panneaux et d'animations interactifs.

**Dans une démarche éducative, l'outil vise à :**

- ▶ Apprendre à se forger sa propre opinion avec objectivité, avec sa propre conscience et son libre arbitre.
- ▶ Comprendre le monde qui nous entoure pour devenir un citoyen éclairé et capable d'interagir avec son environnement.
- ▶ Apprendre à vivre ensemble sans craindre la différence.



Celui-ci a notamment accueilli l'ensemble des classes du collège Baldung Grien et les Conseils Municipaux Enfants de Hoerdtd et Weyersheim.

En amont, deux conférences informatives ont été proposées au grand public le 2 et le 9 mars. La première était une soirée informative sur « le cyber harcèlement » présentée par l'enseignant/formateur Yannick Laurent. La seconde était une conférence du journaliste indépendant Khaled Sid Mohand sur le conflit syrien.



**Au total, ce sont près de 600 personnes qui ont profité de cette semaine pédagogique.**



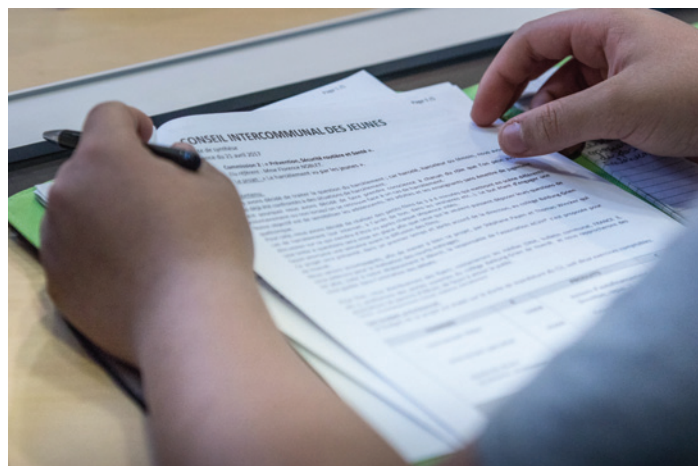
# Conseil Intercommunal des Jeunes

## Le CIJ en action !

La première séance plénière du Conseil Intercommunal des Jeunes de la Basse-Zorn s'est tenue le vendredi 21 avril. La charte du jeune conseiller et les premiers projets ont été votés, le logo officiel du CIJ a été choisi.

### Les projets 2017

- ▶ **La commission 1**, Sports, Culture et Loisirs, propose l'organisation d'un tournoi multisports intercommunal (basketball, handball, football, jeux ludiques) dans le but de faire se rencontrer les jeunes du territoire. 14 équipes mixtes participeront aux trois disciplines sportives.
- ▶ **La commission 2**, Prévention, Sécurité routière et Santé, propose de traiter la problématique du harcèlement. L'objectif est de sensibiliser les adolescents, adultes et ensei-



gnants sans émettre de jugement. Comment ? En réalisant de petits films mettant en scène des situations de harcèlement puis d'en discuter après les projections. Ce projet sera présenté dans un premier temps au collège de Hoerd.

- ▶ **La commission 3**, Qualité de vie, Environnement et Solidarité, propose de mettre en place un compostage collectif dans les différentes collectivités du territoire en commençant par les écoles primaires (à l'image de l'école primaire de Kurtzenhouse). Ce compost pourra servir d'engrais naturel pour différentes plantations et permet de réduire le volume de déchets à transporter et à traiter. Dans un deuxième temps, la commission propose la création de carrés de jardin dans les écoles.

## Rencontre avec le CIJ Kochersberg-Ackerland

Le samedi 22 avril 2017, les jeunes élus du Conseil Intercommunal de la Basse-Zorn ont accueilli des jeunes conseillers intercommunaux de la Communauté de communes Kochersberg-Ackerland. Au programme de cette matinée : de riches échanges sur le fonctionnement respectif des deux CIJ et les projets en cours, beaucoup de convivialité, et la promesse de se retrouver très bientôt.







# Bilan de l'année scolaire 2016-2017 du Centre de Prévention et d'Éducation Routière (CPER)



**E**n septembre 2016, Gérard Bertevas a repris l'animation du CPER. Un nouveau programme de prévention routière a été mis en place au sein des écoles maternelles et élémentaires de la Communauté de communes de la Basse-Zorn ainsi qu'au collège de Hoerdt.

Au cours du troisième trimestre de l'année scolaire, les enfants ont pu mettre en application les cours théoriques dispensés en classe lors des deux premiers.

Les élèves des classes maternelles ont évolué sur une petite piste avec des tricycles et des trottinettes ou à pied. Cet exercice leur a permis d'avoir une première approche des dangers de la route.

Les élèves des classes de CP, CE1 et CE2 ont effectué un parcours à pied, en milieu réel dans les rues des communes.

L'objectif était de les sensibiliser aux risques encourus dans la rue par les piétons.

Les élèves des classes de CM1 et CM2 ont quant à eux évolué sur un parcours de maniabilité à vélo. Les obstacles mis en place sur le circuit leur ont permis d'acquérir les réflexes nécessaires au pilotage de la bicyclette.

Gérard Bertevas est également intervenu dans les classes de cinquième du collège de Hoerdt. Cette initiation au code de la route a préparé les élèves à l'examen de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière, premier niveau (ASSR1). Ce diplôme est nécessaire pour l'obtention du permis AM, obligatoire pour le pilotage des cyclomoteurs et des scooters.



**La sécurité routière est l'affaire de tous, montrons l'exemple à nos enfants !**





# Relais Informations Séniors

Le Relais Information Séniors a vocation d'offrir des services au public sénior, mais aussi compléter ou renforcer les différentes actions déjà menées sur le territoire.

Le Relais Information Séniors est donc un lieu d'informations, de renseignements et d'animations pour les séniors du territoire et leurs familles.

**Consultez la plaquette d'information qui vous a été distribuée avec ce bulletin pour obtenir plus d'informations !**



**Marie-France Dufils,**  
animatrice du Relais Information Séniors  
et de la Plate-Forme Petite Enfance  
vous accueille à la Maison des Services :  
**Le lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h**  
**Le vendredi de 14h à 16h**  
**Renseignements :**  
**03 90 64 25 64 / 06 79 17 27 13**

## Les permanences de la Plate-Forme Petite Enfance

La Plate-Forme Petite Enfance propose une orientation vers des modes de garde adaptés aux besoins des familles et une mise en relation des parents et des assis-

tant(e)s maternel(le)s. Elle informe sur les droits et obligations des parents, elle organise des animations collectives et des réunions informatives.



# Promotion de la langue et de la culture régionales

Afin de promouvoir la langue et la culture régionale, la Communauté de communes de la Basse-Zorn a organisé plusieurs actions au cours du 1<sup>er</sup> semestre :

- ▶ Représentations du spectacle « les contes du jardin – Marle ussem Gärde » sur le territoire : le 5 mars à Weitbruch le 5 avril à Hœrdt, le 3 mai à Gries, le 7 juin à Weyersheim. Les enfants de moins de 4 ans ont ainsi profité gratuitement des contes et comptines de Christine Fischbach, en français et en alsacien !
- ▶ Animations en alsacien avec des bénévoles dans les structures Petite Enfance du territoire volontaires.



«Les contes du jardin».

Multi accueil «Les Lutins» à Hoerd.



Multi accueil «Les p'tits Copains» à Weitbruch.







# A pied ou à vélo, pratiquez les circuits découverte en Basse-Zorn !

**Les beaux jours sont de retour et nous invitent à de belles balades familiales, à pied ou à vélo...**

**E**nfilez de bonnes chaussures, n'oubliez pas chapeau et crème solaire, une petite bouteille d'eau et un encas dans le sac à dos et partez faire un tour le long de la Zorn entre Geudertheim et Weyersheim ou en forêt de Gries !

Pour celles et ceux qui préfèrent voir défiler le paysage, c'est le moment de sortir le vélo de la cave, de le nettoyer, le graisser, d'enfiler son casque et de parcourir le circuit VTC (accessible uniquement en cas de beau temps).

Partez à la découverte de nos paysages, de nos villages, de notre patrimoine culturel et profitez-en pour rendre visite à nos artisans et producteurs locaux.

**Pour obtenir plus d'informations, rendez-vous sur notre site Internet ou dans votre mairie.**



## Plaquette circuits courts

**N**ous vous l'annonçons dans le bulletin de décembre 2016, la plaquette recensant les artisans et producteurs locaux est désormais disponible ! Celle-ci vous est distribuée gratuitement avec votre bulletin ! Parcourez-la dès maintenant pour savoir où acheter vos fruits, vos légumes, votre lait, votre viande, votre miel, vos bijoux, vos vêtements... produits ou transformés sur le territoire.



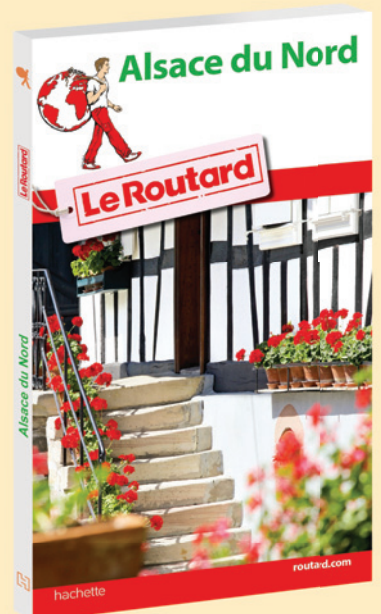
## Un Guide du Routard pour l'Alsace du Nord

**R**ésultat d'un travail de fond mené depuis plus d'un an par l'Association pour le développement de l'Alsace du Nord (dont la Communauté de communes de la Basse-Zorn est membre), qui a répondu et été retenue suite à un appel à projets national, le projet de Guide du Routard vient consacrer l'engagement des collectivités du territoire pour développer l'attractivité de l'Alsace du Nord.

Forte de ses attraits naturels, historiques et patrimoniaux, l'Alsace du Nord ne manque pas d'atouts. Certes située à l'écart des circuits traditionnels de visites de la région, le territoire offre pourtant un foisonnement d'activités et d'idées de visites... une réelle offre touristique, mais souvent méconnue des touristes et parfois même de ses habitants !

**L'ensemble du territoire pourra ainsi bénéficier de l'expertise et de la renommée du plus célèbre guide touristique français, qui sera diffusé à travers 5 000 points de vente au niveau national à partir du 21 juin... une belle occasion de faire connaître et rayonner l'Alsace du Nord par-delà ses frontières !**

A travers le Guide, c'est l'ensemble des secteurs touristiques qui ont été passés au peigne fin par les auteurs du Routard : Haguenau et sa région, la plaine rhénane, Wissembourg et l'Outre-Forêt et, bien sûr, la Basse-Zorn !





# Les prochaines expositions à la Maison des Services

## Toutes nos expositions sont visibles à la Maison des services,

34 rue de la Wantzenau à Hoerdt,  
de 8h à 12h et de 13h à 17h  
du lundi au jeudi,  
et de 8h à 12h et de 14h à 17h le vendredi  
(accès libre).



## Vous êtes artiste et vous souhaitez exposer vos œuvres ?

La Communauté de communes de la Basse-Zorn accueille les artistes du territoire à la Maison des services pour des expositions ponctuelles. L'occasion pour vous de faire découvrir votre talent aux habitants du territoire et d'ailleurs. Les locaux de la Maison des services sont spécialement adaptés aux expositions (130 m<sup>2</sup> de murs blancs avec système d'accroche par cimaises).

**Infos :** Communauté de communes,  
34 rue de La Wantzenau 67720 HOERDT - 03 90 64 25 50  
communaute.de.communes@cc-basse-zorn.fr

## Janine Roeckel



**Artiste amateur, Janine Roeckel  
exposera à la Maison des Services  
du 11 septembre au 24 octobre  
2017.**

Depuis toujours, elle est habitée par ce besoin incessant de dessiner ou de colorier. Quinze années de pratique lui ont permis de travailler la perspective, le mouvement et surtout la lumière. Pas un jour ne passe sans que son regard ne soit capté par la beauté d'une image, d'une scène ou le charme d'un lieu, faisant naître aussitôt le besoin de traduire cette émotion sur la toile. De figurative, sa peinture s'envole et devient, au fil du temps qui passe, un peu plus impressionniste, un peu plus abstraite, là où commence la liberté...



## Pascaline Wagner

### « Equilibre »

**Pascaline WAGNER revient à la Maison des Services pour y exposer ses dernières créations.**

Toujours tournée vers l'abstraction authentique et moderne des tableaux en plusieurs parties, elle nous ouvre les portes vers l'infini.

Ses œuvres sont tantôt douces, lumineuses, tantôt plus colorés ou plus sombres selon son ressenti. L'énergie du moment est transmise à ses tableaux. Pour chacune de ses compositions, elle recherche toujours un *Equilibre* entre couleurs, contrastes et émotions.

Venez découvrir ses œuvres **du 6 novembre au 29 décembre 2017** et laissez-vous transporter par ses créations.

